

La France relocalise la production de la colchicine pour renforcer sa souveraineté sanitaire

Compte Test - 2026-07-20 15:51:21 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

L'Hexagone franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de souveraineté sanitaire avec la relocalisation de la production de la colchicine, un médicament essentiel dans le traitement de la goutte. Le laboratoire français Mayoly a inauguré une nouvelle chaîne de fabrication à Auxerre, marquant le retour sur le territoire national de la production de cette spécialité jusqu'alors assurée en Europe de l'Est. Cette décision répond à la volonté de sécuriser l'approvisionnement d'un médicament considéré comme stratégique et de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des chaînes de production étrangères. La colchicine est aujourd'hui le traitement de référence des crises de goutte et bénéficie à près de 600 000 patients en France. Son importance thérapeutique lui a valu d'être inscrite sur la liste des médicaments essentiels établie par les autorités françaises en 2023. Cette classification vise à renforcer la résilience de la chaîne du médicament en limitant les risques de rupture de stock qui ont touché de nombreux produits ces dernières années. Jusqu'à récemment, la fabrication de la colchicine était confiée à un sous-traitant implanté en Europe de l'Est. Lorsque ce dernier a décidé de mettre fin à cette activité, Mayoly a dû repenser son organisation industrielle. Plutôt que de rechercher un nouveau partenaire à l'étranger, le laboratoire a choisi de rapatrier la production en France. Pour concrétiser ce projet, Mayoly s'est associé à Galie. Le laboratoire investit 2,5 millions d'euros tandis que Galie consacre 500 000 euros à cette nouvelle unité de production. À terme, le site devrait être capable de produire environ trois millions de boîtes par an, destinées aussi bien au marché français qu'à l'exportation. Les premières commercialisations sont toutefois attendues seulement à partir de la mi-2027, le temps d'achever les différentes étapes réglementaires et industrielles. Pour les pouvoirs publics, cette relocalisation constitue un exemple concret de la politique menée en faveur de l'indépendance sanitaire. Le ministre délégué à l'Industrie, Sébastien Martin, a souligné que la souveraineté ne pouvait se construire qu'à travers des décisions industrielles fortes permettant de garantir un accès durable aux médicaments essentiels. Cette démarche vise également à limiter les conséquences des crises internationales sur l'approvisionnement en produits de santé. Cette ambition a néanmoins un coût. Selon Mayoly, produire la colchicine en France revient à environ deux fois plus cher que dans les anciens sites de fabrication. L'entreprise assume ce choix, estimant que le prix de la souveraineté se justifie par la sécurité d'approvisionnement qu'il procure ainsi que par son impact positif sur l'économie nationale et la balance commerciale. Cette hausse des coûts relance toutefois la question du financement de ces productions stratégiques. Le prix actuel de la colchicine remboursée ne permet pas de couvrir les coûts d'une fabrication française. Des discussions devraient donc être engagées avec les autorités chargées de fixer les tarifs des médicaments afin de trouver un équilibre entre maîtrise des dépenses de santé, pérennité industrielle et sécurisation de l'accès à un traitement indispensable pour des centaines de milliers de patients.